



FICHE TECHNIQUE DE LA SALLE DES FETES DE PUYGIRON

FICHE TECHNIQUE

- ❖ Possibilité de repas.
- ❖ Equipement de restauration sur place : cuisinière électrique, four à micro-ondes, réfrigérateurs, congélateurs, bar.
- ❖ Matériel : 63 chaises rouges, 64 chaises blanches, 1 diable, 35 tables (1,20 m x 0,80 m), 66 entretoises, 45 pieds.
- ❖ Sonorisation : à installer par l'utilisateur.
- ❖ Equipement technique : alimentation électrique, chauffage électrique, extincteurs, alimentation eau, bac évier.
- ❖ Locaux annexes : toilettes, cuisine.
- ❖ Parking.
- ❖ Publiphone à cartes : 04 75 53 84 90

RAPPEL DES CLAUSES REGLEMENTAIRES

- ❖ Nombre de personnes maximum : 110 assises, 170 pour un bal.
- ❖ Respect des riverains.
- ❖ **Nettoyage et rangement après la cérémonie : pour les habitants de PUYGIRON et les associations qui le font eux-même = salle, cuisine, toilettes, réfrigérateurs, congélateurs, bar, tables, chaises rangées par couleur et par 10, tables, entretoises et pieds rangés sur leurs supports, poubelles vidées et déposées dans le bac prévu à cet effet ; pour les associations qui ont choisi de le laisser faire à la commune ou les personnes dont le règlement impose le nettoyage par les services de la Mairie = tables à mettre à nu (pas de vaisselles, nappes...) , poubelles vidées et déposées dans le bac prévu à cet effet.**
- ❖ Un chèque d'un montant de la moitié de la location sera demandé dès le dépôt de la *réservation* et encaissé immédiatement.
- ❖ **Les états des lieux avant et après la manifestation seront faits par l'agent responsable de la salle en présence des demandeurs : cet agent est seul habilité à constater si le nettoyage et le rangement ont été correctement faits, aucune contestation de la part du bénéficiaire ne sera acceptée par la Mairie. En cas de mauvais état des lieux, le chèque de caution sera encaissé par la commune. Un chèque de caution sera encaissé dans le cas où la remise et/ou la restitution des clefs ne se ferait pas à l'heure indiquée dans la demande de réservation.**

CONSEILS PRATIQUES

- ❖ Prévoir la vaisselle, les sacs poubelles et le papier toilette.
- ❖ Prévoir le matériel de sonorisation.
- ❖ Laisser libre les portes *issues de sécurité* lors de l'utilisation.
- ❖ Couper l'alimentation électrique à la fin de l'utilisation.

RENSEIGNEMENTS UTILES

- ❖ Responsable de la salle des fêtes : M. Jean-Christophe FORESE – 06 83 79 70 24.
- ❖ Clefs de la salle des fêtes : les rendez-vous des visites et états des lieux (avant et après la manifestation) seront fixés par la Mairie, en fonction du planning établi lors de la réservation.
- ❖ Renseignements à la Mairie : 04 75 53 84 97.